



COMPTE RENDU DE L'AG Ordinaire et extraordinaire du COMITE DE JUDO, JU JITSU et DISCIPLINES ASSOCIEES DE CÔTE D'OR du vendredi 03 / 09 / 2021.

Les convocations ont été envoyées par le Président du CD21 le 09 / 08 / 2021 à l'ensemble des associations membres du Comité de Côte d'Or affiliées à la FFJDA au 31 août 2020. Les associations membres du Comité ont reçu avec la convocation, l'ordre du jour de l'AG, une feuille pour POUVOIR et une feuille pour PROCURATION, ainsi qu'une feuille pour inscrire d'éventuelles questions diverses, et à retourner au CD21 10 jours avant la date de L'AG.

Tous les documents ont été mis à disposition sur le site www.comitejudo21.ffjudo.com.

La réunion se tient à ECHENON (21170)

L'AG débute à 19H00 et se termine à 21H25

18H45-19H00 accueil et émargement de la feuille de présence.

Accueil-émargement : Gaëtan et Marc MUIN (Membre du C.A du CD 21) assistés de Lucien LAMY (membres du C.A du comité)

Membres présents ou représentés : Sho Bu Kai Régional Montbard, ASVB Judo Saint Jean/Seurre, Sporting club Selongeen, JC Semur en Auxois, Arts martiaux Belleneuve, ASP Judo club Pouilly, AJBD 21 25, JC de la vallée de l'Ouche, ASAP Vonges, Judo club Marsannay la côte, ALC Longvic Judo, Dojo Dijonnais, FR Saulon la Chapelle judo, AS Quetigny judo, J.C Cantonal Fontaine Française, Etoile Judo Genlis, E.J.M.N, ASC Varois et Chaignot, La Précylenne, Judo Club Auxonnais, Brazey judo. Judo Fontainois, ASC Judo St Appolinaire

Membres absents : A.O. Arnétoise, Section Kendo Dijon, A S JC de Sainte Marie section Judo, Judo club Issois, Acodege Judo Club, JDC Seledocien, Dojo Côte d'Orien, Association Kagero, CLES Chevigny saint Sauveur, ASS Les charmes d'Arceau, DUC SHINKIDO section jaido, E J Beaunoise, ASC Laignes et environs, Talant Judo, Foyer Rural Savigny le sec, SHINKIDO section jaido, SP.CL Vittelien, BUDO SHINKI Bourgogne, Judo Dojo de Bourgogne, Judo Club Dijonnais, Foyer rural Savigny les Beaune, JC Chatillon sur Seine, M.J.C des Grésilles, Ecole Art Martiaux Nolay, A.F.A .S Sennecey, U.S.C les Laumes, Judo Jujitsu Plombières, Arts Martiaux Chenove, Arts Martiaux Traditionnels

Marc MUIN, président du Comité de Judo de Côte d'Or ouvre la séance à 19H00 et remercie les membres et personnalités présentes.

Invités présents :

Monsieur Dominique MARCHISET, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Judo,
Monsieur Sylvain LIMOUZIN, C.T.S Conseiller Technique Régional de la ligue BFC.

Le président présente les excuses de :

Monsieur Thierry CAQUINEAUX, Responsable Administratif Régional B.F.C.

Madame Corinne GEORGET, secrétaire administrative ligue B.F.C basée à dijon

Monsieur Marc MUIN, président du comité de Côte d'Or, et monsieur Lucien LAMY, Secrétaire Général conduisent l'ensemble de l'ordre du jour de l'AG 2021.

Le Secrétaire général, annonce que le quorum des membres présents et représentés est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

- Clubs affiliés **52**. Clubs présents ou représentés **23** (44,23 %).
- Représentant **880** voix, soit **54,32** % des voix et **59,21** des licenciés.

Pour mémoire, le quorum est **de 33% des voix ou 33% des membres**.

Reprise de l'ordre du jour de l'AG 2021

Adoption rapport AG 2020

Le président soumet au vote de l'assemblée l'approbation du PV de L'AG de 2020 qui s'est tenue en distanciel le 04 novembre 2020.

- PV adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (**880 voix pour**).

1^{ère} délibération

- Lecture du rapport moral du Président M. Marc MUIN (Disponible sur le site CD21) www.comitejudo21.ffjudo.com.
- Lecture du rapport d'activité du secrétaire générale, M. Lucien LAMY (Disponible sur le site CD21)
- Lecture du rapport financier de la trésorière Mme Alexandra GENESTIER (Disponible sur le site CD21)
- Rapports d'activités des commissions : Sportive, Culture Judo, arbitrage, commissaires sportifs, grades, communication (Disponible sur le site CD21) www.comitejudo21.ffjudo.com
- Arrêté des comptes 2020. (Disponible sur le site CD21) www.comitejudo21.ffjudo.com

- Lecture du rapport des commissaires vérificateurs aux comptes (Disponible sur le site CD21)
Le président soumet à l'assemblée le vote d'approbation valant quitus de gestion au CD21.
- Le bilan de la saison 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (**880 voix pour**).

2^{ème} délibération

Le président propose d'affecter le résultat de l'année 2020 (**1250,98 euros**) en report à nouveau.

- La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (**880 voix pour**).

Budget révisé 2021 et prévisionnel 2022 ; (Disponibles sur le site CD21) www.comitejudo21.ffjudo.com

- Présentation du budget révisé 2021 et du budget prévisionnel 2022
- Cotisations clubs : Le président propose de ne pas changer le montant des cotisations clubs (**Part cotisations CD21**) sur la saison 2020/2021

JUDO 21 2020-2021	Part Cotisation CD21	Part Cotisation Ligue
Nombre de licences	Vote en AG du 29 mai 2019	
0 à 29	30,00 €	Voir tableau cotisation club régionale 2022
30 à 50	55,00 €	
51 à 69	55,00 €	
70 à 100	85,00 €	
101 à 109	85,00 €	
110 à 150	130,00 €	
151 à 199	130,00 €	
200 à 250	180,00 €	
251 et plus	180,00 €	

3^{ème} délibération

- Le président soumet à l'assemblée le vote d'approbation du budget révisé 2021 et du prévisionnel 2022 ainsi que les cotisations clubs (**part cotisations CD21 inchangées sur la saison 2021/2022**),
- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (**880 voix pour**).

Cotisations fédérales. Licences

- Le prix de la licence reste fixé à 40,00€
- A titre d'essai sur la saison 2021/2022, la licence pour les judokas âgés de moins de 5ans au 31/12/2021 (Nés en 2017), passe à 20.00€. **Résolution 15 AG mixte FFJDA du 24/04/2021**
- Le mode de calcul de la cotisation club (part ligue BFC) n'a pas été modifiée pour l'année 2022. En raison de la crise sanitaire une remise de 50% est appliquée sur la cotisation club 2022 (part ligue)
- Une ristourne totale de **10,00 euros** sur le prix de la licence sera effectuée pour chaque renouvellement de licence aux judokas licenciés pendant les saisons 2019/2020 et 2020/2021. Cette ristourne, (7,00 € de la ligue BFC et 3,00 € du comité de Côte d'Or) ne s'appliquera que jusqu'au **30 octobre 2021**. Date d'arrêt d'application de cette ristourne

COTISATION CLUB REGIONALE 2020



Indicateurs pour X licenciés	Base fixe 40€ par club + 0,55€ par licence
Pour 2 licenciés	41 €
Pour 50 licenciés	67,5 €
Pour 100 licenciés	95 €
Pour 150 licenciés	122,5 €
Pour 250 licenciés	177,5 €
Pour 350 licenciés	232,5 €

Décision de l'Assemblée Générale de la ligue du 12 mai 2019

4^{ème} délibération

Statutairement le Comité directeur du comité de judo dispose de 9 sièges. Article 3 du R.I du comité (5 masculins et 4 féminines). Lors des élections de Novembre 2020, restait deux sièges à pourvoir (Féminines). Comme le prévoient les statuts du comité, (article 9 des statuts du comité) 1 personne a postulé comme membre du CD et a été cooptée lors de la réunion du CD21 le 28 novembre 2020

Ratification de la cooptation des nouveaux membres du Comité Directeur.

- **Mme Christelle GOMEZ** Trésorière du Judo Club Selongéen. Licence N° F03091971GOMEZ01
- Proposition du secrétaire général du comité de procéder par un vote à main levée.
- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés **(880 voix pour)**
- La cooptation de Mme Christelle GOMEZ au Comité Directeur du comité de judo a été validée à l'unanimité des membres présents ou représentés de l'assemblée. **(880 voix pour)**.
- La durée du mandat de Mme Christine GOMEZ correspond à la durée restante à courir jusqu'aux prochaines élections pour le renouvellement de l'ensemble des membres du comité directeur du comité de judo de Côte d'Or

5^{ème} délibération

Désignation des vérificateurs aux comptes.

Le président propose de renouveler Mme **Christelle BARATO**, licenciée au Judo Club d'Is sur Tille au poste de vérificateur aux comptes.

Pas d'autre candidature. Statutairement 2 postes de vérificateurs aux comptes sont à pourvoir.

Décision prise par l'ensemble de l'assemblée de procéder par un vote groupé et à main levée.

- Le Président demande à l'assemblée d'approuver la nomination, pour une année, de Mme Christelle BARATO au poste de vérificateur aux comptes. Cette désignation au poste de vérificateur aux comptes n'étant une élection de dirigeants, Nous procédons par une approbation à main levée
- Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés **(880 voix pour)**.
- A l'issue de cette AG nous constatons qu'un poste de vérificateur n'est pas pourvu

Questions diverses portées à l'ordre du jour.

Les questions diverses portées à l'ordre du jour doivent parvenir au Conseil d'Administration du Comité de Côte d'Or Au minimum 10 jour avant la date de l'AG.

A la date du 24 août 2020 le président du comité de judo n'avait reçu aucune question diverse.

Présentation des info fédérales issues de l'AG fédérales des 25 / 27 juin 2021

- Contrôle honorabilité
- Lutte contre les violences.
- Infos modifications des statuts FFJDA

A l'aide du diaporama de la FFJDA, le président du comité présente à l'assemblée les décisions prises en AG nationale. Présentation disponible sur le site du comité. (www.comitejudo21.ffjudo.com)

L'ensemble des sujets proposés n'a pas apporté de commentaires ou remarques particulières et les questions posées ont trouvé réponses.

Remise de récompenses :

Le Comité a remis les palmes de Bronzes à :

- **Mme Christine WENER** enseignante au judo club de Semur en Auxois.
- **M. Stéphane TOULOUSE** enseignant aux Judo Club de Pouilly en Auxois, Judo Club La Précylenne, Judo Club Montbard

Le comité remercie ces deux enseignants pour le travail accompli sur leur territoire respectif.

- **Melle Amandine REGNIER.** Le Comité a remis une Lettre de Félicitations fédérales à Melle Amandine REGNIER en reconnaissance du travail effectué comme commissaire sportif depuis plus de 4 ans. Amandine REGNIER est commissaire national N4 depuis juin 2019.

Les membres du comité adressent leurs félicitations à Amandine pour son investissement


Intervention des Personnalités

Plus aucune délibération n'étant à l'ordre du jour, la parole est donnée aux invités.

- M. Jérôme COSTILLE Président du club hôte ASVBD Seurre St Jean de Losne
- M. Sylvain LIMOUZIN, CTR ligue de Bourgogne Franche Comté de judo
- M. Dominique MARCHISET Président de la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Judo.

Clôture de L'AG Ordinaire et Extraordinaire et "Pot de l'amitié"

L'ordre du jour étant épuisé le Président du CD21 clos la séance à 21H25 et invite les participants autour du buffet pour le verre de l'amitié.



Marc MUIN
Président CD21



Lucien LAMY
Secrétaire Général